

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2015**

## RAPPORT DE LA SESSION

*EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE L'ETUDE INTITULEE « ETAT DES LIEUX SUR LA  
SITUATION DES ENFANTS HANDICAPES DANS SIX COMMUNES DE CONVERGENCE DE  
L'UNICEF-BENIN »*

Février 2015

Le jeudi 12 février 2015, s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2015. L'objectif principal de cette séance de travail était d'examiner les documents techniques de l'enquête statistique en prélude à l'étude intitulée « **État des lieux sur la situation des enfants handicapés dans six communes de convergence de l'Unicef-Bénin** » en vue de la délivrance des avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). Cette opération est pilotée par la Mission au Bénin de Handicap International avec l'appui financier de l'UNICEF et l'étroite collaboration des structures spécialisées du ministère en charge d'affaires sociales. Le présent rapport qui fait la synthèse des discussions menées s'articule autour des points ci-après :

- ouverture de la session,
- discussion générale sur le cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête,
- mise en place des groupes d'examen du dossier technique,
- restitution des travaux de groupes,
- appréciation de l'accord du visa du CNS à l'enquête,
- clôture de la session.

La séance a connu la participation effective de vingt-huit (28) cadres dont douze (12) provenant des ministères sectoriels membres de la commission, un (1) de la BCEAO, dix (10) de l'INSAE, trois (3) représentants du ministère en charge d'affaires sociales et deux (2) représentantes de la Représentante de l'UNICEF. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

Le lancement des travaux de la commission a été marqué par l'allocation de bienvenue de Monsieur Jules DAGA, Directeur chargé de la Coordination Statistique à l'INSAE. Dans son allocution, le DCSFR a souhaité au nom du DG-INSAE la bienvenue aux commissaires et à toutes les personnes ressources et leur a présenté ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015. Après avoir remercié les commissaires pour leur engagement habituel, il a réprécisé que l'opportunité et la conformité technique de l'enquête telle que conçue à travers son dossier technique doivent être appréciées à l'issue de cet atelier. Ensuite, tout en rappelant l'importance de cette opération dans le renforcement de

l'inclusion sociale des enfants handicapés par des actions visant à accroître leur prise en charge dans les domaines de la santé, de l'éducation et des systèmes de protection, le DCSFR-INSAE a invité les commissaires à faire preuve d'abnégation et de professionnalisme au cours des travaux de l'atelier. Enfin, le DCSFR a félicité le ministère en charge de la famille pour toutes les diligences qu'il prend pour faire examiner par la CPEET les dossiers techniques des enquêtes statistiques relatives à ses domaines d'intervention. Pour finir, il a souhaité que des critiques constructives soient formulées dans le but d'améliorer si nécessaire la qualité du dossier technique soumis au visa du CNS.

Après son allocution, Monsieur Jules DAGA a présenté le programme de déroulement de l'atelier. Ce programme a été adopté par la plénière sans amendement.

Enfin, il a été procédé à la mise en place du présidium devant conduire les travaux de la session. Ce présidium est composé comme suit :

- **Président** : Marcel KOUASSI, représentant de la DPP/MAEP,
- **Secrétaire** : Sylvestre DOSSOU, représentant de la DPP/MESRS,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, cadre à l'INSAE.

A l'entame des travaux proprement dits, le président de séance a procédé à un tour de table pour la présentation de chaque participant. Ensuite, il a invité les soumissionnaires à exposer le cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête.

## **I-) DISCUSSION GENERALE SUR LE CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, Monsieur Symphorien ABODE, représentant de l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE), a présenté aux commissaires le cadre conceptuelle et méthodologique de l'enquête. A cet effet, il a articulé sa présentation en quatre chapitres à savoir : (i) contexte, problématique et objectifs, (ii) ressources humaines et chronogramme, (iii) approche méthodologique et (iv) organisation de la collecte des données.

Au terme de cet exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- impact de la sélection de 6 communes dont 4 sont géographiquement voisines sur la représentativité de l'échantillon des enfants mendians,
- existence de pré-listes sur les groupes cibles pour faciliter leur identification sur le terrain,
- démarche prévue pour la constitution par commune des groupes d'entretiens,
- dispositions prises pour enquêter dans les meilleures conditions les enfants handicapés qui présentent des déficiences auditive, visuelle ou intellectuelle,
- manque de clarté sur le profil des agents enquêteurs,
- pertinence et efficacité de l'administration de questionnaires individuels aux enfants handicapés de bas âges (3 à 5 ans par exemple),
- prépondérance dans l'échantillon des autres groupes cibles sur le groupe cible des enfants handicapés,
- faible exposé de la méthodologie de cartographie des structures de prise en charge,
- pertinence de la tenue de plusieurs ateliers au cours de la phase de collecte,
- absence d'une revue documentaire de travaux empiriques passés.

Outre ces préoccupations, les commissaires ont déploré l'absence de la consultante de Handicap International et ont formulé la recommandation spécifique qui suit : Le secrétariat du CNS doit veiller à faire appel, en complément aux commissaires statutaires, à des personnes ressources dont le profil permettra d'enrichir significativement les débats critiques au cours de l'examen de dossiers techniques d'enquêtes.

En réponse aux différentes préoccupations posées, Monsieur Félicien SOTOME (représentant du ministère de la famille), Monsieur Symphorien ABODE (représentant de l'OFFE) et Madame CHABI Mary (représentante de la Représentante de l'UNICEF) ont apporté des éclaircissements. Les commissaires en ont retenu ce qui suit :

- la plupart des préoccupations étant des appels à plus de vigilance et de professionnalisme, les représentants du ministère en charge des affaires sociales en ont pris acte et veilleront à renforcer le dispositif de collecte et la collaboration avec les structures de base,
- les structures déconcentrées du ministère en charge de la famille et les différents agents sociaux de base représentent des guides et des appuis pour l'identification sur le terrain des enfants handicapés et la constitution des focus groupes.

## **II-) MISE EN PLACE DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis aux commissaires de s'enquérir des objectifs, du cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête, le président de séance a lancé l'inscription des participants dans chacun des deux (2) groupes précédemment définis par l'équipe d'organisation de la session. Ainsi, deux (2) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n°1 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier la conformité technique des différents aspects du document méthodologique,
- Groupe n°2 dont les termes de référence consistent essentiellement à évaluer la pertinence du contenu des trois (3) questionnaires individuels et du guide de réalisation des focus groupes, leur cohérence interne et leur adéquation avec les instructions du manuel d'instructions aux enquêteurs.

Le groupe n°1 était présidé par Monsieur Edgard VIOU, de la DPP-MJLDH et avait pour rapporteur Madame Lucrèce VLAVONOU de la DPP-MTPT. Le groupe n°2 était présidé par Monsieur Damase DAGBENONGBAKIN de la DPP-MDAEP et avait pour rapporteur Monsieur Edouard HLIHE de l'INSAE. Il a été accordé aux deux (2) groupes une durée de travail de 2 heures.

## **III-) RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPES**

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par la plénière à l'endroit de l'équipe d'organisation de l'opération :

### **➤ *Sur le document méthodologique de l'enquête***

- Harmoniser la pagination et la police des textes dans tout le document,
- Revoir le contexte de l'étude en insérant un paragraphe y relatif entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> paragraphe pour approfondir la problématique de l'étude,
- Enrichir la justification des groupes cibles et préciser les critères de choix des 6 communes,

- Reformuler l'objectif général comme suit : « Réaliser un état des lieux détaillé et complet de la situation des enfants handicapés sur 6 communes de convergence de l'UNICEF afin de contribuer à leur inclusion sociale »,
- Harmoniser les résultats attendus avec les objectifs spécifiques,
- Justifier le nombre des personnes physiques et morales à enquêter par groupe cible tout en décrivant leur mode de sélection,
- Faire une revue documentaire des travaux empiriques passés et enrichir la méthodologie avec les données de base disponibles sur les enfants handicapés,
- Préciser le profil des agents enquêteurs et des personnes constituant les groupes cibles,
- Ramener au point 4.3 toutes les informations concernant la description du questionnaire mentionné au « b » du point du 4.5,
- Améliorer le chronogramme par une subdivision journalière,
- Détailler le budget en insérant les rubriques sur le traitement et l'analyse des données.

➤ ***Sur les outils de collecte***

- Prévoir dans le manuel d'instructions une grande rubrique pour chaque questionnaire et exposer dans ces dernières les éléments détaillés de compréhension et d'administration de chaque question l'une après l'autre,
- Renvoyer les parties II et III du manuel d'instructions dans le document méthodologique,
- Supprimer l'introduction dans tous les questionnaires,
- Eclater en sous questions, dans tous les questionnaires, les questions à plusieurs volets et prévoir des espaces pouvant contenir les réponses à ces différentes questions (exemple question 2 et 3 du Questionnaire OPH/ONG),
- Mettre au début de chaque outil de collecte la mention sur le respect du secret statistique (article 25 de la Loi n°99-014 du 12 Avril 2000) à savoir « les informations que vous nous fournirez seront gardées confidentielles et ne peuvent être publiées que sous forme anonyme »,
- Reformuler les questions de la page 5 de la partie III du Questionnaire OPH/ONG et celles de la page 2 de la partie III du Canevas des focus groups en vue de recueillir les réponses par secteur de prise en charge à avoir : santé, éducation et protection sociale,

- Eclater la question 5 (page 2) du Questionnaire OPH/ONG en deux volets à savoir : « Qui peut les aider ? » et « Comment les aider ? »,
- Reformuler la question 7 du Questionnaire OPH/ONG afin de la rendre plus explicite,
- Eclater la question 8 du Questionnaire OPH/ONG en deux volets,
- Faire passer la question relative à la qualité des services de santé avant celle relative à la situation particulière de l'enfant handicapé au niveau de la question 10 (page 3) du Questionnaire OPH/ONG,
- Remplacer la question 1 du Questionnaire famille par celle-ci : « Parlez-nous de votre famille »,
- Prévoir une note de bas de page à la page 5 du Questionnaire famille pour expliquer que les types d'établissement sont les écoles spécialisées et les écoles ordinaires,
- Revoir les modalités de la question sur la position géographique dans le Questionnaire famille.

Les observations de forme sont consignées directement dans les documents témoins tenus par les rapporteurs des deux (2) groupes. Ces documents ont été transmis en séance à l'équipe d'organisation de l'enquête.

#### **IV-) APPRECIATION DE L'ACCORD DU VISA DU CNS A L'ENQUETE**

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les membres de l'équipe d'organisation de l'enquête, les commissaires ont jugé opportune la réalisation de l'enquête et globalement conforme son dossier technique.

Ainsi, la commission a autorisé, au nom du CNS, la délivrance du visa statistique à l'enquête en prélude à l'étude intitulée « **État des lieux sur la situation des enfants handicapés dans six communes de convergence de l'Unicef-Bénin** » sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées. Ce visa recouvre *un avis d'opportunité et de conformité technique*.

#### **CLÔTURE DE LA SESSION**

Au cours de la cérémonie de clôture, le DCSFR, Monsieur Jules DAGA a remercié au nom du Secrétaire du CNS, tous les commissaires et les personnes ressources pour l'ampleur et la qualité du travail abattu au sein des deux (2) groupes de travail et au cours de la plénière. Il a invité les membres de l'équipe de pilotage de l'enquête à prendre en compte avec

diligence les recommandations de la commission pour l'amélioration du document méthodologique et des outils de collecte de l'opération. Ensuite, le directeur a informé les soumissionnaires que le secrétariat du CNS ne délivrera le visa statistique qu'après avoir reçu le dossier technique corrigé de l'opération.

Enfin, il a souhaité aux commissaires un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer clos les travaux de la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2015.

Fait à Cotonou, le 12 février 2015

Le rapporteur



## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms               | Structure      |
|-----------------------------|------------------------------|----------------|
| <b>Commissaires</b>         |                              |                |
| 1.                          | DOSSOU Sylvestre             | DPP/MESRS      |
| 2.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase   | DPP/MDAEP      |
| 3.                          | COUAO-ZOTTI Gérard           | DDPD ATL/LIT   |
| 4.                          | MILOHIN Merleau              | DPP/MJSL       |
| 5.                          | BAMIGBOTCHE Marius           | DPP/MCTIC      |
| 6.                          | VIOU Edgard                  | DPP/MJLDH      |
| 7.                          | ILAYE Boni Moïse             | DPP/MDGLAAT    |
| 8.                          | KPONOU Renaud                | DPP/MERP MEDER |
| 9.                          | KOUASSI M. Marcel            | DPP/MAEP       |
| 10.                         | VIDEHOUENOU GOUSSANOU Joëlle | CCIB           |
| 11.                         | VLAVONOU Lucrèce             | DPP/MTPT       |
| 12.                         | HOUEDOKOU Wilfried           | BCEAO          |
| 13.                         | KADIRI Ousmane               | CNAB           |
| <b>Personnes ressources</b> |                              |                |
| 14.                         | DAGA Jules                   | DCSFR/INSAE    |
| 15.                         | TOMAVO Brice                 | CCOM-DG/INSAE  |
| 16.                         | BESSANH Norbert              | CSE-DG/INSAE   |
| 17.                         | GOGAN Gillis                 | DCSFR/INSAE    |
| 18.                         | ELAVAGNON François           | DCSFR/INSAE    |
| 19.                         | GUEDEGBE Darius              | DCSFR/INSAE    |
| 20.                         | DOSSOU Fèmi Christian        | DCSFR/INSAE    |
| 21.                         | SESSEDE Charles              | DSEE/INSAE     |
| 22.                         | HLIHE Edouard                | DTIP/INSAE     |
| 23.                         | AINADOU Parfait              | DTIP/INSAE     |
| <b>Soumissionnaires</b>     |                              |                |
| 24.                         | SOTOME Félicien              | OFFE           |
| 25.                         | ABODE Symphorien             | OFFE           |
| 26.                         | SIDI Soumaïla                | OFFE           |
| 27.                         | CHABI Mary                   | UNICEF         |